

EDITO

Après un mandat d'adjointe de 2001 à 2008, puis conseillère municipale, je renouvelle donc ma mission avec un Comité Consultatif Culture dont le rôle est d'assurer le bon fonctionnement de la bibliothèque et d'apporter une richesse culturelle accessible à tous dans notre cité, grâce aux réseaux des bibliothèques de la Communauté de Communes et à notre équipe bénévole.

Les Theillais qui entrent à la bibliothèque doivent y trouver un lieu d'accueil et d'échanges et ainsi profiter des animations proposées pour les petits et grands.

J'ai aussi en charge un Comité Consultatif Jeunes. Afin de répondre aux attentes des jeunes et de leurs parents, nous avons mis en place cet été, avec le conseil municipal, un dispositif argent de poche qui a connu un vif succès. Ce comité a aussi pour projet : la mise en place d'un plateau sportif.

Je tiens aussi fortement à attirer votre attention sur la richesse de la vie associative du Theil de Bretagne qui à ce jour, compte 15 associations et au mérite qu'ont tous ces volontaires de se rendre disponibles pour la vie de notre commune.

Catherine Forestier,
Adjointe à la Culture, Jeunesse et Associations

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Les associations d'Anciens Combattants et l'ensemble du Conseil Municipal convient l'ensemble de la population à la cérémonie du souvenir - anniversaire du 11 novembre 1918, le **mardi 11 novembre** - 10h15 : rassemblement place de l'Eglise.

- 10h30 : allocutions au Monument aux Morts, dépôt de gerbes, remise de croix du combattant et de médailles interdépartementales en présence des enfants des écoles et du Conseil Municipal
- vin d'honneur à la Salle Communale.

- 11h30 levée des couleurs et salut au drapeau à la maison de retraite de l'ONAC, résidence Albert Aubry à la Rigaudière. Nous comptons sur votre présence.

TELETHON 2014

Une randonnée pédestre est organisée le **dimanche 30 novembre** par l'Association Chemins et Randonnées Retiers-Le Theil et les Amis de la Roche aux Fées en partenariat avec Coësmes. Départ à 10h sur le site de la Roche aux Fées pour un circuit de 4,5 ou 10,5 kms. L'argent collecté (participation minimum 1 €) sera reversé en totalité au Téléthon. Renseignements 06.31.23.81.96 ou 02.99.47.74.38.

Jean-Louis Cocault

NOUVEAUX THEILLAIS « FAITES VOUS CONNAÎTRE »

Vous venez de vous installer au Theil... Faites-vous connaître afin d'être invités à la prochaine cérémonie des vœux organisée par la Municipalité. Par téléphone à la Mairie au 02.99.47.74.07 ou sur notre site internet : <http://leteildebretagne.fr/Contact>

ASSOCIATION CHEMINS RANDONNÉES RETIERS-LE THEIL - Planning des randonnées - NOVEMBRE 2014

- **Samedi 8 Novembre 2014** : circuit la Retaudière, Sainte Croix Retiers (openrunner). Départ randonnée : mairie de Retiers à 14 heures. Distance : 11.300 kms. Durée estimée : 2h30

- **Samedi 15 Novembre 2014** : circuit du Champ fleuri (référéncé communauté de communes). Départ randonnée : Mairie du Theil de Bretagne à 14 heures. Covoiturage à 13h45, place Miescisko à Retiers (côté mairie). Distance : 11kms. Durée estimée : 2h30

- **Samedi 22 Novembre 2014** : circuit des «Saulniers» à Coësmes (référéncé communauté de communes). Départ randonnée : Parking de l'étang à Coësmes, route de Retiers. Covoiturage à 13h45, place Miescisko à Retiers. Distance : 11kms. Durée estimée: 2h30.

Renseignements auprès de Jean-Louis Cocault : Tél 06.31.23.81.96 ou Michelle Clouet : tél 06.84.40.78.36.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU

PAYS DE LA ROCHE AUX FEES DANS LE CADRE DE LA SAISON CULTURELLE 2014-2015 VOUS PROPOSE

1 SOIRÉE = 2 SPECTACLES durée 1 heure — tout public dès 10 ans.

- **samedi 8 novembre 2014** : théâtre d'objets manipulés à 11h, 18h et 20h.

- **Le Guichet des Anonymes** (thème : le monde de la bureaucratie) par la **Compagnie du Roi Zizo**

- **Catastrophe** (thème : la création du monde et le massacre culinaire) par la **Compagnie L'Art Bat L'Être**

Plein tarif : 6 € - réduit : 4 € - forfait famille : 13 €

Il est préconisé de réserver vos places près de la Communauté de Communes. Saison-culturelle@ccprf.fr ou au hangar 16 rue Pasteur à Retiers. Tel. 02.99.43.64.87 - Venez nombreux.

Catherine Forestier, Adjointe à la Culture

JEUNES DU THEIL DE BRETAGNE

Pour agrémenter vos vacances scolaires, vendredi soir, mercredi et samedi après-midi :

Vous pouvez vous rendre à l'**ACCUEIL JEUNES DE RETIERS**, l'animateur Pascal Roussel, est à votre écoute, selon vos projets et vos attentes. L'Espace Jeunes de Retiers accueille les jeunes entre 10 et 17 ans à partir du collège. Tout au long de l'année sont proposées différentes activités comme le street hockey, le baseball ou le foot en salle... des sorties comme au bowling, space laser ou accrobranche... Des séjours en gîtes, ainsi que des soirées avec jeux vidéo ou film sur écran géant, atelier de cuisine. L'adhésion sera de 20€/an. Tous renseignements : ej.retiers@gmail.com ou 02.99.43.45.96.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous allez atteindre votre majorité avant le 1er mars 2015 ou vous venez de vous installer au Theil de Bretagne, n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale en vous présentant à la Mairie avant le **31 décembre 2014** muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance EDF, téléphone...).

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

La rentrée scolaire vient d'avoir lieu. Comme chaque année, des voyages vont être programmés. Afin d'éviter les demandes tardives, il est demandé aux usagers de vérifier les titres d'identité de leurs enfants et de les renouveler si nécessaire, au minimum 3 mois avant leur départ. Aucun titre ne sera délivré en urgence. **Rappel** : la durée de validité d'une carte d'identité pour une **personne majeure** est désormais de **15 années** et reste de **10 ans pour une personne mineure**.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes Français, filles ou garçons, âgés de 16 ans sont concernés par le recensement militaire. Il est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours. Présentez-vous à la mairie munis de votre pièce d'identité et du livret de famille. Une attestation de recensement à conserver vous sera remise.

RAPPEL REGLEMENTATION DES BRÛLIS

Il est interdit de brûler les déchets ménagers, de chantier ou de toutes autres matières polluantes. Et par circulaire du 18 novembre 2011, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable a étendu cette interdiction aux déchets verts ménagers et professionnels (pelouses, tailles d'arbustes...) Il est conseillé de les broyer pour paillage, de les composter ou de les emmener en déchetterie.

BIBLIOTHÈQUE

Attention !

La bibliothèque sera fermée le samedi 1^{er} et le mardi 11 novembre.

Atelier découverte de la manipulation d'objets dans le cadre de la saison culturelle :

Nous vous proposons un atelier le mercredi 5 novembre à 14h30 animé par Guildwen Peronno de la compagnie du Roi Zizo, venez découvrir comment raconter des histoires avec des objets. Public familial gratuit.

«Une p'tite histoire passait par là» le jeudi 20 novembre à 11h00 : Nous vous proposons une séance pour les bébés lecteurs (0-3 ans) animée par Fanny et une intervenante en musique, n'oubliez pas de vous inscrire au préalable. Animation gratuite.

« La tête dans les histoires » le jeudi 27 novembre à 17h15 Fanny vous propose son sac à histoires, cette animation est offerte aux enfants de 3 à 6 ans et aux adultes qui les accompagnent. Les inscriptions sont à faire à la bibliothèque.

Les horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, mercredi 14h30-16h30, jeudi 15h-18h, samedi et dimanche 10h30-12h30

Pour nous contacter : 02 99 43 73 55 ou

bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr

SORTIE AVEC LE CCAS DE BRIE

Le CCAS de Brie propose un déplacement à Ste Anne d'Auray le **22 décembre 2014** pour assister à la représentation de la crèche vivante. Départ vers 13 h pour une représentation à 16h. Retour en fin de soirée.

Coût de 6 € par personne et 20 € environ pour les frais de car. Inscription avant le 5 novembre à la mairie.

COLLECTE DES DECHETS DANGEREUX

Le SMICTOM propose en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de Bretagne, une action de **collecte à domicile et à prix négociés des déchets dangereux des professionnels** (colles, vernis, peinture...) Les artisans peuvent s'inscrire jusqu'au 30/11/14. Le dépliant explicatif est disponible en déchèteries et sur le site web du SMICTOM www.smictom-sudest35.fr/ - 02.99.74.44.47.

TERMINAL DE PAIEMENT A LA TRÉSORERIE

Depuis début octobre, la Trésorerie de Retiers, 7 rue Jean Mermoz peut encaisser vos produits locaux et les impôts par carte bancaire.

A LOUER

A compter du 15 janvier 2015, logement T1 bis. Renseignement à la Mairie, 02.99.47.74.07.

AGENDA

Samedi 22 novembre: soirée Pot au Feu de l'Ecole Privée.

DON DU SANG

Lundi 10 novembre : Salle Polyvalente de Retiers de 9h à 13h.

DÉCLARATION DE RUCHE : NE LAISSEZ PAS PASSER NOVEMBRE 2014 SANS DECLARATION.

La localisation des ruches est indispensable pour un **suivi sanitaire** efficace en apiculture. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année depuis 2010 et ce, dès la 1^{ère} ruche. Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. **Comment déclarer ses ruches ?**

Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1^{er} novembre de préférence par Internet sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> (Cela dès la deuxième déclaration...) ou auprès du GDS par une déclaration "papier". Il suffit de remplir un formulaire **CERFA n° 13995*02** (disponible sur le site internet https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do ou sur demande à votre GDS départemental). Pour les primo-déclarants, la déclaration peut se faire toute l'année mais exclusivement " par papier ".

PASS JEUNES POUR SE RENDRE AUX ONDINES à JANZÉ

La Communauté de Communes propose via le service de transport à la demande (TAD) « Mobilifée » un forfait de 4,70 € (piscine + transport) pour les jeunes (12/18ans) voulant se rendre au Centre Aquatique durant les vacances scolaires. Pour tout renseignement, obtenir son Pass Jeunes et réserver son trajet : service transport de la CCPRF au 02.99.43.64.87.

CAMPAGNE 2014-2015 DES RESTOS DU COEUR

La campagne d'hiver 2014-2015 débutera semaine 48, du 24 novembre. Les inscriptions pour obtenir le bénéfice de l'aide alimentaire se feront **exclusivement à Janzé dans les locaux des Restos au 12 bd Plazanet les 12, 13, 14, 18 et 19 novembre 2014 entre 9H et 11H30**, sur présentation des justificatifs habituels dont la liste complète est disponible au secrétariat de la Mairie. Les distributions auront lieu de 9h à 11h15 les mardi, mercredi et vendredi à Janzé et le jeudi à Domloup.

INFO ENERGIE

L'espace Info Energie des Pays de Fougères et du Pays de Vitry Portes de Bretagne est un service de conseils gratuits, neutres et indépendants financés par l'ADEME et le Conseil Régional de Bretagne. Vous avez un projet de construction, rénovation, des questions sur l'isolation thermique, les systèmes de chauffage, la réglementation... Contact : 0 805 203 205 du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA ROCHE AUX FÉES

- Questions d'Ados 2014 » pour s'informer et échanger
- Grande enquête pour l'accueil pour les 0/3 ans
- Prix des lecteurs « A la Foli'ère »

Tous les infos concernant ces sujets sont à retrouver sur le site de la Communauté de Communes :

www.cc-rocheauxfees.fr ou pour tout contact :

Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées 16 rue Louis Pasteur - Retiers Tel 02.99.43.64.87

MISE A DISPOSITION D'UN MINI-BUS

Depuis septembre, la Communauté de Communes propose aux associations situées sur le territoire de la Roche aux Fées la **mise à disposition d'un mini-bus de 9 places**. Renseignements et réservation au **02.99.43.64.87**.

Parution le lundi 27 octobre 2014

Pour Infos-Le Theil n° 197 articles à déposer pour le **15/11/2014** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick BOUÉ

Rédaction et impression : Secrétariat

Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 650 exemplaires.

